

Développement durable

Agendas 21

Consommation et production durables

Changement climatique et maîtrise de la consommation d'énergie

Transport et mobilité durable

Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Santé, prévention et gestion des risques



Les stratégies nationales et européennes de développement durable mises en place dans les années 2000 s'appuient depuis 2006 sur des indicateurs cohérents permettant d'apprécier les progrès vers la voie de la durabilité. Pour permettre aux acteurs publics de décliner ces stratégies à d'autres échelles territoriales, le CGDD et la Datar ont construit de 2008 à 2011 un référentiel d'indicateurs territoriaux de développement durable en cohérence avec les objectifs de la stratégie nationale de développement durable (SNDD), mais aussi avec les objectifs d'autres démarches comme ceux de l'évaluation des agendas 21. Après un bilan sur les agendas 21, ce chapitre propose une déclinaison bretonne de ces travaux avec une liste de 28 indicateurs regroupés en 5 problématiques. Par manque de place, les indicateurs environnementaux ont cependant été privilégiés aux indicateurs sociaux ou économiques.

80% des déplacements domicile-travail en voiture

73 agendas 21 communaux

3,9% de SAU en agriculture biologique

-35,4% d'espèces d'oiseaux spécialistes dans les milieux agricoles

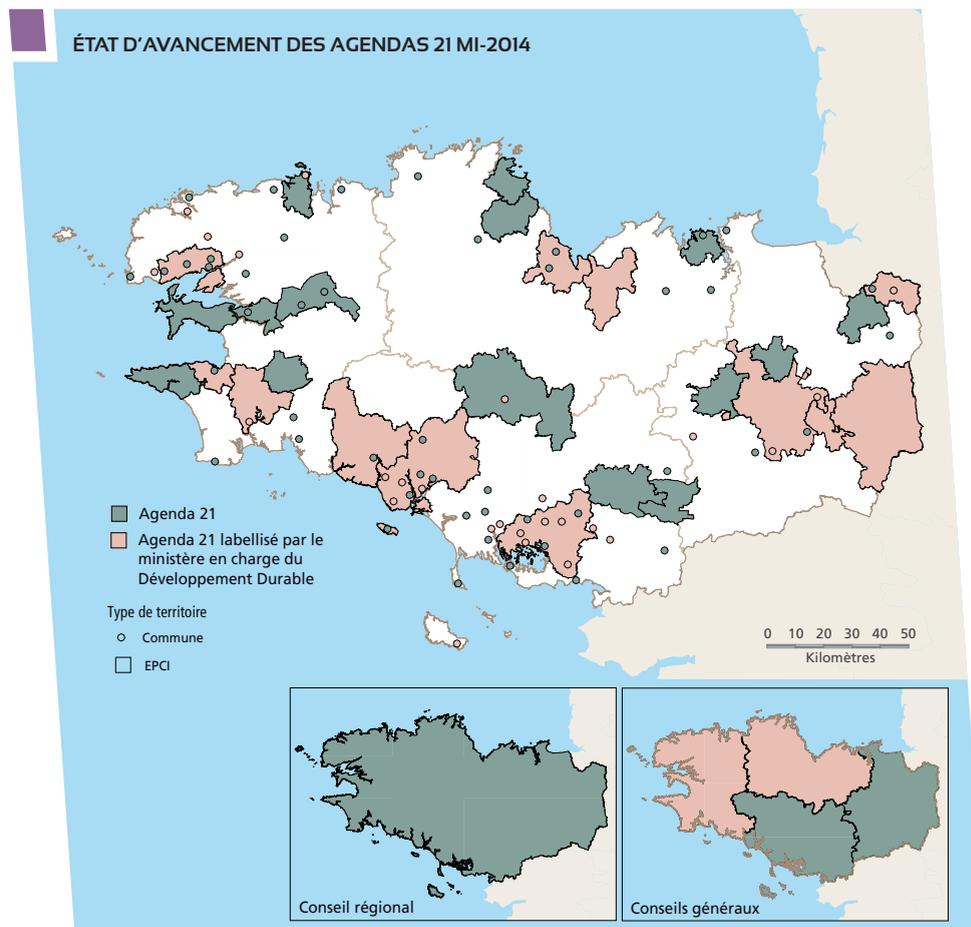
Agendas 21

Plus de 20 ans après son émergence au sommet de la Terre à Rio, l'Agenda 21 se décline aujourd'hui en France à toutes échelles de territoire, de la commune au département et à la région, en passant par les différents niveaux d'intercommunalité. Cette démarche a pour objectif de créer du débat local, de définir des grandes orientations stratégiques en matière de développement durable, et surtout d'engager une dynamique au sein du territoire à travers des actions concrètes.

L'Agenda 21 s'enrichit des projets territoriaux menés dans les politiques sociales, d'urbanisme, d'énergie-climat, de déplacements, de développement économique, etc. et vise aussi à décliner ses propres orientations et objectifs généraux dans ces approches sectorielles. La stratégie et le programme doivent être régulièrement évalués et réactualisés.

En Bretagne en août 2014, 73 communes étaient engagées dans une démarche d'Agenda 21 depuis 2005. Vingt-sept EPCI, dont certains couvrent les 73 communes, un pays ainsi que le parc naturel régional d'Armorique  79 sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre d'un Agenda 21. Le conseil régional et les quatre conseils généraux de la Bretagne ont également réalisé un agenda 21 local.

À titre de comparaison à l'échelle nationale, en 2014 près de 950 collectivités étaient engagées dans la démarche, dont 470 collectivités et territoires reconnus Agenda 21 local par le ministère en charge du Développement Durable (dont 40 collectivités bretonnes).



Consommation et production durables

Pour orienter les modes de production vers une économie plus durable, une sobriété dans la consommation de matières premières est indispensable notamment dans les domaines de la construction, de l'eau et de l'alimentation. Cinq indicateurs permettent d'apprécier cette tendance.

Les prélèvements en eau sont stables et oscillent depuis 2000 entre 265 et 280 millions de m³. Ils proviennent essentiellement des eaux superficielles pour le besoin en eau potable  119.

L'extraction de granulats exploite les ressources du sous-sol pour satisfaire les besoins en construction. La production moyenne régionale, de l'ordre de 22 à 32 millions de tonnes par an, est à la baisse ces dernières années, notamment en raison de la crise économique  102.

Les surfaces en agriculture biologique, au regard du poids régional de l'agriculture  18, restent faibles avec 3,9 % de la SAU régionale en 2012. L'objectif national de pourcentage de SAU en agriculture biologique était de 6 % en 2012 et vise 20 % en 2020.

Les méthodes de collecte et les taux de valorisation des déchets ménagers reflètent l'effort des territoires pour économiser des ressources naturelles et diminuer les impacts sur l'environnement. En Bretagne, si la quantité des déchets ménagers et assimilés collectée reste stable (2 161 800 tonnes en 2012, soit 676 kg/hab), une part de plus en plus importante est dirigée vers des filières de valorisation (76 % en 2012)  163.

PRÉLÈVEMENTS EN EAU EN 2010 SUIVANT L'USAGE ET LA PROVENANCE

en milliers de m ³ et en %	VOLUME DES PRÉLÈ- VEMENTS	PART DES PRÉLÈVEMENTS SELON L'USAGE			PART DES PRÉLÈVEMENTS SELON LA PROVENANCE	
		Agriculture	Industrie	Ménages	Eau superficielle	Eau souterraine
BRETAGNE	277 960	4,3	10	85,7	73,9	26,1
FRANCE DE PROVINCE	1 010 492	29,8	24,2	46	42,6	57,4

QUANTITÉ DE GRANULATS PRODUITE¹

en milliers de tonnes et en %	en 2000	en 2005	en 2007	en 2010	en 2011	en 2012
BRETAGNE	28 600	29 500	32 000	25 100	24 600	23 300
dont roche meuble	3 200	3 400	3 500	2 600	2 800	3 000
FRANCE MÉTROPOLITAINE	415 000	407 600	446 300	365 400	378 500	359 600

1. N'intègre pas les données de recyclage de granulats

SURFACE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

	SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU) DES EXPLOITATIONS		SURFACE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB) (DONT CONVERSIONS)		PART DE L'AB DANS LA SAU RÉGIONALE (EN %)	
	en 2005	en 2012	en 2005	en 2012	en 2005	en 2012
BRETAGNE	1 664 612	1 645 999	35 403	64 487	2,1	3,9
FRANCE DE PROVINCE	26 874 861	26 345 489	555 828	1 021 145	2,1	3,9

Changement climatique et maîtrise de la consommation d'énergie

La consommation d'énergie d'un territoire et ses émissions de gaz à effet de serre donnent une idée de sa contribution au réchauffement climatique global. Six indicateurs résument la tendance bretonne.

INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE

Une intensité énergétique élevée correspond à une économie « gourmande » en énergie pour un niveau de PIB donné. L'intensité énergétique de la Bretagne a baissé depuis 2000 pour être en 2010 équivalente à la moyenne nationale (88 tep/PIB). Par contre, si l'on se réfère à la consommation par habitant, l'intensité énergétique bretonne (2,16 tep/hab) est plus faible que la moyenne nationale (2,50 tep/hab).

POUVOIR DE RÉCHAUFFEMENT GLOBAL

Le pouvoir de réchauffement global (PRG) exprime l'effet cumulé des substances émises dans l'air qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre. Le PRG de la Bretagne par habitant (7,9) est inférieur à la moyenne de la France de province (9,4) contrairement au PRG par hectare qui est supérieur (8,8 contre 8,6).

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Bretagne développe les énergies renouvelables  145 avec, en 2012, une production représentant 7,9 % de sa consommation d'énergie finale contre 14 % au niveau national et une contribution à 2,8 % de la production nationale.

INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE

	BRETAGNE			FRANCE		
	2000	2005	2010	2000	2005	2010
Consommation énergétique par habitant (tep/hab.)	2,33	2,34	2,16	2,66	2,62	2,50
Consommation énergétique par PIB (tep/PIB - base 2005)	113	96	88	99	94	88

POUVOIR DE RÉCHAUFFEMENT GLOBAL DES REGIONS EN 2004

	POUVOIR DE RÉCHAUFFEMENT GLOBAL (PRG) (en kt CO2)	PRG PAR HABITANT (en t CO2/hab)	PRG RAPPORTÉ AU PIB (en kg CO2/millions d'euros)	PRG PAR HECTARE (en t CO2/ha)
Bretagne	24 027	7,9	329,6	8,8
France de province	46 085,8	9,4	387,9	8,6

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

	ELECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE (Gwhé) FRANCE	CHALEUR THERMIQUE RENOUVELABLE (GWhth) FRANCE	TOTAL ENERGIE RENOUVELABLE (GWh) FRANCE	ELECTRICITÉ D'ORIGINE RENOUVELABLE (Gwhé) BRETAGNE	CHALEUR THERMIQUE RENOUVELABLE (GWhth) BRETAGNE	TOTAL ENERGIE RENOUVELABLE (GWh) BRETAGNE	PART BRETAGNE-FRANCE
2000	71 557	104 012	175 568	3 463	645	4 108	2,30 %
2005	57 963	109 129	167 092	3 522	709	4 231	2,50 %
2010	79 563	135 383	214 945	4 365	1 586	5 951	2,80 %
2012	84 420	138 599	223 018	4 248	2 060	6 308	2,80 %

INDICATEUR DE TEMPÉRATURE SAISONNIER

Le nombre annuel de degrés jour unifiés (DJU) indique la rigueur hivernale et peut être utilisé pour estimer la quantité d'énergie nécessaire au chauffage des bâtiments suivant les zones climatiques. La diminution du DJU en Bretagne indique un radoucissement des hivers.

DENSITÉ DE L'HABITAT

En 2010, la Bretagne était caractérisée par un nombre important de maisons individuelles (72 %) et une densité de l'habitat (65 logements par km²) plus élevés qu'au niveau national (respectivement 56 % et 51).

MODES DE CHAUFFAGE

Concernant les modes de chauffage en 2010, qui font partie des leviers d'amélioration de l'intensité énergétique, une part importante des logements bretons est chauffée à l'électricité (37 % contre 31,5 % au niveau national) ce qui peut générer des tensions sur le réseau électrique en forte période de froid. Le diagnostic de performance énergétique du parc résidentiel breton en 2005 montre que près de 80 % des logements étaient moyennement à fortement énergivores et 70 % moyennement à fortement émetteurs de gaz à effet de serre.

INDICATEUR DE TEMPÉRATURE SAISONNIER

	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DJU DE 1970 À 2008	NOMBRE MOYEN ANNUEL DE DJU INFÉRIEURS À 17°C DE 1999 À 2008 (PÉRIODE D'OCTOBRE À MAI)
Côtes-d'Armor	¹ - 14,3	1955
Ille-et-Vilaine	- 20,4	1826
Finistère	- 15,9	1836
Morbihan	- 18,7	1776

1. période de relevés incomplète.

DENSITÉ DE L'HABITAT EN 2010

en nombre au km ²	HABITANTS		LOGEMENTS		RÉSIDENCES PRINCIPALES		RÉSIDENCES SECONDAIRES		LOGEMENTS VACANTS	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010	1999	2010	1999	2010
Bretagne	107	118	55	65	45	52	7	9	3	4
France de province	89	96	44	51	36	42	5	6	3	4

RÉSIDENCES PRINCIPALES SUIVANT LE MODE DE CHAUFFAGE EN 2010

	NOMBRE DE RÉSIDENCES PRINCIPALES	SELON LE MODE DE CHAUFFAGE (EN %)			SELON LE COMBUSTIBLE UTILISÉ (EN %)					
		Collectif	Individuel	Autre	Fioul (mazout)	Chauffage urbain	Gaz de ville ou de réseau	Gaz bouteille ou citerne	Électricité	Autre
Bretagne	1 418 671	7,7	45,9	46,4	19,8	2,3	26,4	2,8	37	11,7
France de province	22 144 039	13,4	45,7	40,9	15,9	2,9	34,7	2,5	31,5	12,5

Transport et mobilité durable

En Bretagne, les transports représentent le deuxième poste de consommation d'énergie dont les deux tiers sont dus à la mobilité quotidienne et le reste au transport de marchandises.

Dans cette mobilité quotidienne, la voiture reste le moyen privilégié de déplacement pour se rendre au travail pour environ 80 % des Bretons contre environ 77 % des Français de province. Sa part augmente de 1,9 point entre 1999 et 2010. Le covoiturage estimé à 2 % en 2008 est en forte augmentation. La part des transports en commun est également en augmentation d'1,7 point bien que réduite à 5,6 % en 2010.

La durée moyenne de transport pour se rendre au travail en Bretagne est de 22 minutes et passe à 34 minutes pour les actifs travaillant hors de leur commune de résidence (navetteurs).

La distance pour se rendre au travail peut s'analyser avec deux valeurs : la médiane - la moitié des Bretons font moins de 7,8 km - et la moyenne qui est de 18,7 km pour tous les actifs et 29,3 km pour les navetteurs (contre 26,5 km pour les navetteurs en France de province).

Une autre partie de l'impact du transport peut être évaluée en quantifiant l'éloignement à différents services (santé, administration, équipements, etc.). En Bretagne, en 2009, la part de la population éloignée de plus de 20 minutes d'au moins un des services de santé de proximité est 0,10 % contre 0,20 % en France de province. Le temps moyen d'accès aux services au plus proche du domicile est de 9 min. en Bretagne contre 8 en moyenne nationale.

MODE DE TRANSPORT POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

en %	PART DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL EN 1999			PART DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL EN 2010		
	en voiture	en transport en commun	par un autre moyen	en voiture	en transport en commun	par un autre moyen
Bretagne	77,8	3,9	18,3	79,7	5,6	14,7
France de province	76,5	5,4	18,2	76,8	7,4	15,7

TEMPS DE TRANSPORT POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

en minutes	DURÉE MOYENNE DU DÉPLACEMENT DOMICILE/TRAVAIL POUR L'ENSEMBLE DES ACTIFS OCCUPÉS		DURÉE MOYENNE POUR CEUX QUI TRAVAILLENT HORS DE LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE	
	en 1999	en 2009	en 1999	en 2009
Bretagne	20	22	35	34
France de province	19	21	33	34

DISTANCE POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

km en 2009	DISTANCE MÉDIANE DU TRAJET DOMICILE-TRAVAIL		DISTANCE MOYENNE DU TRAJET DOMICILE-TRAVAIL	
	Pour l'ensemble des actifs occupés	Pour les navetteurs	Pour l'ensemble des actifs occupés	Pour les navetteurs
Bretagne	7,8	13,9	18,7	29,3
France de province	6,4	12,9	16,8	26,5

Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

Pour savoir si un territoire accompagne sa stratégie de développement par une politique de protection et de préservation de la biodiversité, il est proposé ci-dessous 10 indicateurs de connaissance de ce patrimoine naturel, de suivi des mesures de protection et d'évaluation des menaces.

ZONAGES INVENTORIÉS ET PROTÉGÉS

Les zonages inventoriés pour leur intérêt patrimonial (Znieff, Zico) représentent 11,6 % de la surface terrestre de la région, dont 24,4 % sont inclus dans des espaces protégés. 87,4 % des surfaces marines en Znieff ou en Zico sont protégées  53.

SURFACES TOUJOURS EN HERBE

Espaces de nature ordinaire, les surfaces toujours en herbe (prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus) ont diminué de plus de 60 % ces vingt dernières années.

SUIVI DES OISEAUX COMMUNS

Le suivi des espèces communes est aussi important que celui des espèces patrimoniales pour la compréhension des évolutions de la biodiversité. Le suivi temporel des oiseaux communs (Stoc), sur la période 2001-2009, illustre l'impact des activités humaines sur les espèces. Ce suivi montre que leur évolution en Bretagne est fortement négative pour les espèces spécialistes des milieux agricoles et celles des milieux bâtis.

SURFACE DES ESPACES NATURELS ZNIEFF ET ZICO

en hectares	SURFACE TERRESTRE					SURFACE MARINE		
	Surface totale	des Znieff de type 1	des Znieff de type 2	des Zico	des Znieff et Zico sans double compte	des Znieff (type 1 et 2)	des Zico	des Znieff et Zico sans double compte
BRETAGNE	2 744 519	70 488	266 172	23 817	318 254	133 743	148 129	170 691
%	100	2,57	9,7	0,87	11,6			

ÉVOLUTION DES SUPERFICIES TOUJOURS EN HERBE (HA)

en hectares	1988	2000	2010
BRETAGNE	320 282	181 221	138 370

ABONDANCE DES POPULATIONS D'OISEAUX COMMUNS

	VARIATION DE L'INDICE D'ABONDANCE OISEAUX PAR GRAND TYPE D'HABITAT ENTRE 2001 ET 2009				
	Toutes espèces d'oiseaux communs	Espèces généralistes	Espèces spécialistes des milieux agricoles	Espèces spécialistes des milieux forestiers	Espèces spécialistes des milieux bâtis
BRETAGNE	- 13,8	- 0,4	- 35,4	- 5,6	- 33,8

QUALITÉ DES MASSES D'EAU

La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles dépend notamment de la qualité de l'eau. La directive cadre sur l'eau assigne aux pays européens l'atteinte d'un bon état en 2015 pour l'ensemble des masses d'eau avec des reports possibles à 2021 et 2027. Pour la France, deux tiers des masses d'eau devraient atteindre cet objectif et pour la Bretagne 60 %  120.

ÉTAT ÉCOLOGIQUE

DES PEUPELEMENTS PISCICOLES

L'état écologique des peuplements piscicoles des cours d'eau est un indicateur important d'évaluation de la préservation des milieux naturels, à travers l'indice « poissons rivière » (IPR). Sur la période 2007-2012, l'IPR mesuré via le réseau de contrôle de surveillance des cours d'eau révèle que 60 à 70 % des rivières bretonnes sont de bonne ou très bonne qualité biologique avec une tendance à la stabilité  46.

CONCENTRATION EN NITRATES DANS LES COURS D'EAU

La concentration en nitrates est un autre révélateur de la qualité de l'eau. Leur présence en excès dans les cours d'eau bretons a contribué à déséquilibrer certains milieux aquatiques. Même si elle reste élevée, la moyenne annuelle des concentrations en nitrates dans les cours d'eau bretons est stable voire à la baisse depuis 2007, et atteint 25,6 mg/l en 2011  114

OBJECTIF 2015 POUR LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE DES EAUX

	NOMBRE DE MASSES D'EAU	OBJECTIFS DE BON ÉTAT OU BON POTENTIEL	%
Masses d'eaux superficielles	372	233	63
Plans d'eau (> 50 ha)	35 ¹	11	31
Masses d'eaux souterraines	23	10 ¹	43

1. bon état chimique

ÉTAT DES PEUPELEMENTS PISCICOLES EN 2012

	NOMBRE DE STATIONS	TRÈS BON	%	BON	%	MOYEN	%	MÉDIOCRE	%	MAUVAIS	%
Poisson (IPR)	48	15	31	18	38	10	21	3	6	2	4

QUALITÉS DES EAUX SUPERFICIELLES VIS-À-VIS DES NITRATES

	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de stations	197	210	227	278	330
Nombre de stations dont la concentration moyenne est inférieure ou égale à 2 mg/L	1	1	1	1	1
Nombre de stations dont la concentration moyenne est supérieure à 2 mg/L et inférieure ou égale à 10 mg/L	3	5	6	8	17
Nombre de stations dont la concentration moyenne est supérieure à 10 mg/L et inférieure ou égale à 25 mg/L	64	74	81	102	158
Nombre de stations dont la concentration moyenne est supérieure à 25 mg/L et inférieure ou égale à 50 mg/L	119	116	125	149	141
Nombre de stations dont la concentration moyenne est supérieure à 50 mg/L	10	14	14	18	13
Concentration maximale relevée en total nitrates (mg/L)	86	92	95	86	102
Concentration moyenne des points de prélèvement (mg/L)	30,2	30,2	29	30	25,58

ESPACES ARTIFICIALISÉS

Le suivi des espaces artificialisés au niveau national, montre que les espaces agricoles et naturels perdent actuellement l'équivalent de la superficie d'un département français moyen (610 000 ha) tous les sept ans (0,16 % par an). En Bretagne, si on se base sur la même source qu'au niveau national (Corine Land Cover), le taux d'artificialisation était supérieur d'1,5 point point à celui de la France de province (4,8 %).

FRAGMENTATION DES ESPACES NATURELS

La fragmentation des espaces naturels est importante en Bretagne. Le réseau de communes et de lieux-dits particulièrement dense sur l'ensemble du territoire et les modes d'activités agricoles sont en cause. La Bretagne figure ainsi parmi les régions les plus fragmentées de France avec une moyenne de superficie d'espaces naturels entre 1 et 4 km² dans les 4 départements bretons contre 100 km² pour la France Métropolitaine  50.

FERTILISATION AZOTÉE

La fertilisation azotée a pour conséquence l'altération de certains cours d'eau bretons par les nitrates. La quantité d'azote épandu par ha de SAU diminue cependant sur la période 1990-2011.

ASSAINISSEMENT

Afin de prévenir la pollution des sols, le suivi de l'assainissement fait partie des indicateurs de la SNDD. En 2008, la part du nombre de logements sans assainissement en Bretagne (1,1 %) était moitié moindre qu'au niveau national (2,1 %), ce qui correspond à environ 18 000 logements  123.

ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS

TERRITOIRE	TAUX D'ARTIFICIALISATION EN 2006 (en %)	SURFACE ARTIFICIALISÉE ENTRE 2000 ET 2006 (en ha)
Côtes d'Armor	5,1	1349
Finistère	7,8	1514
Ille-et-Vilaine	6,1	1730
Morbihan	6,2	1155
Bretagne	6,3	5748
France de province	4,8	107 288

AZOTE ÉPANDU PAR HECTARE DE SURFACE FERTILISABLE

	1990	1995	2000	2005	2010	2011
Bretagne (kg/ha)	222	206	200	194	153	169
Apport organique	53 %	61 %	59 %	59 %	66 %	65 %
Apport minéral	47 %	39 %	41 %	41 %	34 %	35 %

NOMBRE DE LOGEMENTS SELON LE SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT EN 2008

nombre de logements	LOGEMENTS AVEC TRAITEMENT			LOGEMENTS SANS TRAITEMENT			Part des logements sans raccordement au réseau de collecte ni assainissement autonome
	Raccordés à une station d'épuration	Avec assainissement autonome	Total	Raccordés au réseau de collecte mais pas à la station d'épuration	Sans raccordement au réseau de collecte ni assainissement autonome	Total	
Bretagne	1192384	475392	1667776	1783	17859	19641	1,1
France de province	26010140	4595387	30605527	418342	560987	979329	1,8

Santé, prévention et gestion des risques

Afin de suivre les conditions de vie des individus, les objectifs du développement durable intègrent également la santé, les risques et les nuisances auxquels la population est soumise.

RISQUE INONDATION

Si le risque inondation est le premier risque naturel en Bretagne et touche plus des deux tiers des communes, la part de la population concernée est bien moindre qu'au niveau national, avec en 2008, 1,3 % de la population estimée en zone inondable  177.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

La Bretagne fait partie des territoires peu exposés aux risques technologiques si l'on prend en compte les installations industrielles susceptibles de générer les risques les plus importants, à savoir les installations classées Seveso  178. Le nombre d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) est par contre conséquent avec plus de 20 % des ICPE françaises. Il s'agit essentiellement d'élevages.

QUALITÉ DE L'AIR

Si la proportion de jours pendant lesquels la qualité de l'air est médiocre dans les grandes villes françaises est en augmentation ces dernières années, les villes de la façade atlantique enregistrent moins d'épisodes de pollution. Quand c'est le cas, sur Brest, Lorient ou Rennes par exemple, les particules issues des transports (PM10) sont le plus souvent responsables  129.

POPULATION EXPOSÉE À UN RISQUE D'INONDATION EN 2008

en nombre et en %	PART DE LA POPULATION ESTIMÉE EN ZONE INONDABLE (EN %)	POPULATION ESTIMÉE EN ZONE INONDABLE	TAUX DE COUVERTURE DES ZONES INONDABLES (EN %) ¹
Bretagne	1,3	40 041	53,8
France de province	10	5 072 260	69,4

1. nombre de communes prises en compte rapporté au nombre de communes qui devraient l'être.

NOMBRE D'INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) SOUMISES À AUTORISATION

	1995	2000	2005	2010	2012	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS SEVESO POUR 1 000 KM² EN 2012	
Total ICPE	14 590	11 113	11 973	8 734	8 267	Bretagne	France de province
Carrières	500	379	334	247	231		
Élevages	12 567	8 993	10 008	7 027	6 575		
Nombre d'installations classées Seveso 2	ND	ND	41	ND	39	1,4	1,8

INDICE ATMO DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS MOYENNE ANNUELLE SUR 3 ANS DE 2009 À 2011

AGGLOMÉRATION	NOMBRE DE JOURS PAR AN OÙ L'INDICE ATMO EST MÉDIOCRE ¹	POLLUANTS RESPONSABLES (EN %)				
		SO ₂	NO ₂	O ₃	PM ₁₀	Total
Brest	21	0 %	5 %	6 %	89 %	100 %
Rennes	23	0 %	0 %	15 %	85 %	100 %
Lorient	27	0 %	7 %	18 %	76 %	100 %

1. supérieur ou égal à 6

SÉLECTION
DOCU
MENTAIRE



Indicateurs de développement durable pour les territoires. Medde/CGDD/SOES et Datar, n° 57, 2011.



Développement durable : la révolution des nouveaux indicateurs. Association des Régions de France, 2012

Ressources
web

- www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/
- www.arf.asso.fr
- www.cellule-eco-bretagne.asso.fr
- www.insee.fr
- www.observatoire-des-territoires.gouv.fr
- www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

Rédacteurs
et collaborateurs

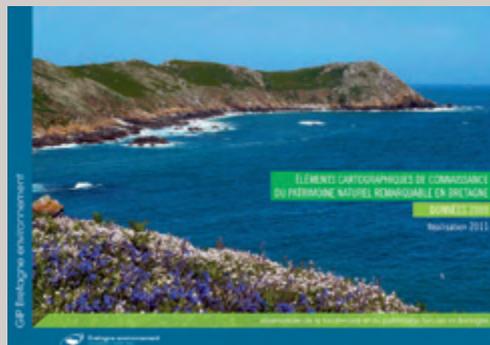
Rédaction : Ronan Lucas (GIP BE)

En collaboration avec : Bruno Rul et Sébastien Saillefest (Dreal Bretagne), Gildas Renard (Conseil régional de Bretagne).

Fonds de carte : © IGN BD Carto® 2012



Tableau de bord de la construction durable, bilan 2012. Cellule économique de Bretagne, 2013



Éléments cartographiques de connaissance du patrimoine naturel remarquable en Bretagne. GIP BE/OBPNB, 2012